



1

Sauf cas particuliers (machines tournantes, etc.) la protection contre les surcharges n'est pas à prendre en compte  
 Les canalisations doivent être dimensionnées pour satisfaire à :

- S1 L'intensité à véhiculer.
- S2 La chute de tension.
- S3 La protection contre les courts-circuits. → Le calcul précédent vous donne 75mm<sup>2</sup> mini  
 vous avez retenu la section normalisée immédiatement supérieure soit 95mm<sup>2</sup> Cuivre

Pour savoir si vous pouvez réduire la section, il faut étudier tous les paramètres ci-dessus

Présentez nous vos calculs mais à priori, c'est S3 qui est le plus pénalisant, vous ne pouvez pas opter pour du 50mm<sup>2</sup>